

2015/2/1: Avant l'invocation de la clause de défense mutuelle en Asie de l'Est ?

Avant l'invocation de la clause de défense mutuelle en Asie de l'Est ?

Les USA et la querelle entre la Chine et le Japon sur des îles dans la Mer de Chine orientale (1^{ère} partie)

Martin Wagener

La querelle sur des îles dans la Mer de Chine orientale, îles nommées « Senkaku » par le Japon et « Diaoyu » par la Chine, s'est considérablement aggravée pendant les dernières années. Depuis septembre 2010, quand il eut une collision entre un bateau de pêche chinois et deux navires de la surveillance côtière japonaise, les deux superpuissances de l'Asie de l'Est se trouvent dans un véritable conflit territorial. A cela s'ajoutent aussi les mesures unilatérales avec lesquelles les adversaires essaient de consolider leur propre position. Le gouvernement japonais a acheté trois des îles contestées d'un propriétaire privé en septembre 2012. Pékin a, néanmoins, proclamé une « zone d'identification de défense aérienne » en novembre 2013, zone qui comprend aussi les régions contestées. Des manœuvres militaires montrent que, entre-temps, les deux côtés pensent qu'un affrontement militaire serait possible : pendant que la Chine entraîne ses Forces à des opérations de débarquement, le Japon se prépare à la reconquête des îles perdues. A cause de son potentiel d'escalade, le conflit territorial dans la Mer de Chine orientale est d'une importance particulière. Les USA et le Japon sont engagés par le Contrat de Sécurité de 1960 et ont confirmé maintes fois que la promesse de sécurité comprend aussi les îles Senkaku/Diaoyu. Cette querelle entre deux voisins pourrait ainsi rapidement se développer en un affrontement global. Les USA devraient prendre des mesures militaires contre la Chine si celle-ci essayait d'occuper les îles dans la Mer de Chine occidentale, îles qui, pour le moment, sont sous administration japonaise. Le résultat serait un désastre, non seulement du point de vue de la politique de sécurité, mais aussi du point de vue économique. Avec les USA, la Chine et le Japon, les trois plus grandes économies nationales se trouveraient en état de guerre - économies qui, ensemble, ont constitué 41,3 % du PIB global en 2013. Une telle confrontation, en fonction de son envergure, mènerait à des turbulences aux places boursières internationales et à une réduction considérable des réseaux de production globaux. Dans ce contexte, le présent article, qui sera publié en deux parties, portera sur les questions suivantes : quel est le rôle des USA dans le conflit territorial entre la Chine et le Japon ? Vu l'aggravation la plus récente de la situation dans la Mer de Chine orientale, quelle est la probabilité d'une invocation de la clause de défense mutuelle entre l'Amérique et le Japon, et comment est-ce que celle-ci pourrait se développer ? Pour répondre à ces questions, on présentera, dans la 1^{ère} partie, les données-clés, les conceptions juridiques et les motifs d'action des décideurs ainsi que les forces d'efficacité qui résultent de l'affrontement sur les îles Senkaku/Diaoyu. En faisant cela, nous différencierons de façon suivante : un « motif d'action » est influencé par des décideurs et fait maintenant la base de leurs actions. Des forces d'efficacité (faits/fiction, préférences sociales, dilemme de sécurité) font partie des processus de décision, mais se soustraient souvent du contrôle des acteurs. Après ces explications, on analysera, dans la 2^{ème} partie, la politique américaine en Asie de l'Est, politique qui, à son tour, établit le cadre pour le positionnement de Washington dans le conflit de la Mer de Chine orientale. Ensuite, nous esquisserons comment on pourrait déclencher une escalade de cette querelle territoriale. L'hypothèse d'un recours à l'invocation de la cause de défense mutuelle et comment les USA se comporteraient en cas d'une escalade de la situation sera évoquée à la fin de cet article.

